



**PROCES- VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25.06.2015 à 19 HEURES**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 09.04.2015

**1. Prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols
valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de :

- ✓ Prescrire l'élaboration du P.L.U.,
- ✓ Lancer la concertation et en fixer les modalités
- ✓ Demander à l'Etat une aide financière pour la réalisation du P.L.U.,
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes procédures et toutes dépenses en vue de l'élaboration du P.L.U.

2 . Garantie d'emprunt à MISTRAL HABITAT pour l'acquisition au sein de la Résidence du Parc de :

- **14 logements collectifs, ILOT 2 BATIMENT B**
- **8 logements collectifs ILOT 1 – BATIMENT A**
- **3 logements individuels - ILOT 3**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de l'acquisition au CIFP de 14 logements collectifs, ILOT 2 BATIMENT B, de 8 logements collectifs ILOT 1 – BATIMENT A et de 3 logements individuels - ILOT 3 au sein de la Résidence du Parc, la commune a accordé à l'unanimité à l'OPHDV MISTRAL Habitat la garantie à hauteur de 50 % des emprunts à souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations des emprunts pour un montant total de 1 368 378 € (emprunt P.L.U.S), 650 095 € (emprunt P.L.U.S FONCIER), 573 252 € (emprunt PLAI) et 271 570 € (emprunt PLAI FONCIER) le Conseil Général de Vaucluse garantissant les 50 % restants.

3. Acquisition bâtiment Rue du Dr Medvédowsky

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal à l'unanimité, s'est prononcé favorablement à l'acquisition de l'immeuble cadastré section H n° 657, d'une surface cadastrale de 360 m², sis 136 rue du Docteur Medvedowsky pour un montant de 210 000 euros (190 000 euros pour l'achat + 20 000 euros pour les frais divers), a accepté d'inscrire au budget les crédits correspondants et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Régional P.A.C.A. pour mener à bien cette opération.

4. AVENANT à la convention d'objectifs conclue avec :

- Le Comité des Fêtes
- Les Amis du Livre

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté de conclure avec le Comité des Fêtes, un avenant prévoyant un complément de financement pour l'année 2015 d'un montant de 15 000 €. Il a également accepté de conclure avec l'association les Amis de Livre un avenant prévoyant un financement complémentaire de 1650 € pour l'année 2015.

5. Budget principal : décision modificative n° 2 au budget primitif – budget annexe camping : décision modificative au budget primitif

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits ci-après pour le budget primitif 2015 - budget principal et budget annexe camping municipal

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES Article	RECETTES Article
Section d'investissement		
Opérations financières		
C/27638	- 210 000 €	
Opération nouvelle N° 139– Acquisition immeuble 165 rue du Dr Medvedowsky		
C/21318 – fonction 71	210 000 €	
Section de fonctionnement		
Chapitre 65 – subventions de fonctionnement		
C/6574		
Comité des Fêtes	15 000 €	
Les Amis du Livre	1 650 €	
Chap 65 – C/6574	11 000 €	
Chap 022 dépenses imprévues	- 11 000 €	

BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL	DEPENSES Article	RECETTES Article
Section de fonctionnement		
C/002 excédents de fonctionnement reportés	-46 889.47 €	
C/002 excédents de fonctionnement reportés	46 899.47 €	

6. Indemnité de conseil et de gestion au Trésorier municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal a accordé, , l'indemnité de conseil et de gestion à Monsieur Cyril PIETRINI, chargé d'assurer l'intérim à la Trésorerie de PERTUIS pour la période du 01.05.2015 au 30.06.2015.

7. Convention de mise à disposition des locaux du Château auprès des utilisateurs

Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une convention fixant dans le respect des lieux et des occupants les conditions d'utilisation des espaces bâtis ou non par d'autres utilisateurs que la commune. Cette convention permet d'établir un cadre juridique et d'instaurer une participation financière des utilisateurs, laquelle permettra de compenser une partie des frais engagés par la collectivité dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental.

8. Modification des statuts de COTELUB

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, la modification de l'article 3 des statuts de COTELUB – changement de siège social.

9. Acquisition bâtiment quartier les Aires

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à acquérir la parcelle cadastrée section H n° 71 sise impasse des Aires à La Tour d'Aigues, d'une superficie de 805 m², au prix de

177 837.15 € TTC, à signer l'acte notarié, à régler les dépenses correspondantes et à solliciter toute subvention utile auprès des partenaires institutionnels.

10. Acquisition salle publique quartier le Parc

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de la création du lotissement le Parc, la commune a souhaité que soit réalisée sur le site une salle collective permettant l'accueil de différentes manifestations et associations.

Ainsi, au cœur de l'ilot 2 ont été prévus une salle (d'environ 100 m²) avec annexes (local technique et sanitaires) ainsi qu'un WC public. Ces locaux sont livrés bruts à l'intérieur et raccordés aux réseaux. Le conseil municipal a, à l'unanimité, autorisé Monsieur le Maire à acquérir cet ensemble situé en rez-de-chaussée et donnant sur le parking central au prix de 130 000 euros HT, à signer l'acte notarié et tout document s'y rapportant et à régler les dépenses correspondantes qui seront prélevées sur le budget communal.

11. Indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour 2014

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le montant de l'I.R.L de base fixé à 2297.45 € par le Préfet pour l'année 2013.

12. Dénomination de la place devant la bibliothèque

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, de dénommer l'espace public situé devant la Bibliothèque « Place de la Fraternité – 11 janvier 2015 » en référence aux différents mouvements et rassemblements Républicains qui partout en France et dans le monde ont suivi les attentats terroristes du 7 janvier dernier.

13. Demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels pour les projets d'investissement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité monsieur le Maire à solliciter l'aide des partenaires institutionnels privés et publics pour la réalisation des opérations d'investissement prévues au budget communal, notamment l'aide de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Agence de

l'Eau pour restructurer la rue du Portail Romieu, de l'Agence de l'eau pour les travaux de la requalification de la rue du Parc, de l'Etat au titre du dispositif des « territoires à énergie positive » pour la rénovation partielle des installations d'éclairage public du centre village, du Département de Vaucluse pour la création d'un trottoir au boulevard Saint-Roch (R.D. n° 956) et toute autre demande de subvention en lien avec les acquisitions et travaux municipaux.

14. Délibération sur l'évolution de l'Intercommunalité

Rapporteur : Monsieur le Maire

La Collectivité Territoriale Sud Luberon à laquelle La Tour d'Aigues appartient doit, selon le législateur, évoluer. Le conseil municipal a accepté de proposer le positionnement de la commune de La Tour d'Aigues sur une intercommunalité du Sud Luberon permettant une cohérence territoriale et humaine.

15. Motion sur le maintien de l'EHPAD de Cucuron

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a voté une motion :

- ✓ contre le désengagement de l'Etat face à la désertification médicale,
- ✓ contre la fermeture de l'EHPAD de Cucuron,
- ✓ pour soutenir l'action des élus locaux visant au maintien au service public en milieu rural.

16. Questions diverses

Après les questions diverses, la séance est levée à 21 heures 15